



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 SEPTEMBRE 2012

DELIBERATION RELATIVE AUX MODALITES DE REMUNERATIONS DES EXAMINATEURS DU CLES

Le 28 septembre 2012, le Conseil d'Administration, réuni sous l'administration provisoire de Monsieur Patrice BRUN,

- ➔ a adopté les modalités de rémunérations des examinateurs du Certificat de Compétence en Langues de l'Enseignement Supérieur CLES.

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 28 septembre 2012.

Nombre de membres présents	19
Nombre de membres représentés	8
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	27
Nombre de votes pour	27
Nombre de votes contre	0

L'Administrateur Provisoire,

SINGARAVELOU